

*Initiatives ministérielles*

Je tiens à soulever une autre question dont je ne connais pas la réponse. Conformément à ce projet de loi portant pouvoir d'emprunt, les conservateurs veulent emprunter une somme considérable, soit 31,5 milliards de dollars.

L'an dernier, le gouvernement a aussi présenté un projet de loi sur le pouvoir d'emprunt. Dans ce projet de loi-là, il demandait 24,7 milliards de dollars. C'est toute une différence. Savez-vous ce que le gouvernement a dû faire? L'an dernier il a dû présenter un autre projet de loi qui a été adopté le 15 février et qui autorisait l'emprunt de 8 milliards de dollars supplémentaires. Il y a anguille sous roche, je pense.

La Chambre ne peut siéger au-delà du 21 novembre 1993. Après cela, il devra y avoir des élections. Celles-ci devront au moins être déclenchées pour que la Chambre puisse reprendre ses travaux à un moment donné dans l'année suivant cette date. Cela donne une grande marge de manoeuvre. Le rôle fondamental de la Chambre des communes, c'est de voter des crédits pour le gouvernement, de lui fournir l'argent nécessaire à son fonctionnement. Si le gouvernement n'avait pas emprunté suffisamment dans ce projet de loi et qu'il avait manqué d'argent, il lui aurait fallu déclencher des élections assez tôt. Nous espérons tous que le gouvernement les déclenchera bientôt, mais avec un projet de loi autorisant l'emprunt de 31,5 milliards de dollars, il est possible que la Chambre poursuive ses travaux jusqu'en 1994 et que, entre temps, le gouvernement flambe l'argent qu'il emprunte aujourd'hui.

• (1415)

Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas emprunté juste assez d'argent pour pouvoir tenir le coup jusqu'à des élections qui se tiendraient cet été. De cette façon, les Canadiens pourraient arrêter leur choix. Nous pourrions ensuite déterminer qui doit administrer les affaires financières de notre pays.

J'aimerais faire une dernière remarque. On a dit bien des choses au sujet de la dette et du déficit, mais souvent, on ne saisit pas l'essentiel. Avoir un problème de déficit et d'endettement, c'est comme avoir une maladie qui s'accompagne d'une forte fièvre. Quand on a la grippe, on fait parfois de la fièvre. Si on ne fait pas baisser cette fièvre, elle peut être fatale. Cependant, traiter la fièvre ne suffit pas à enrayer la maladie sous-jacente. C'est un remède à la maladie qu'il faut essayer de trouver. Quand on fait beaucoup de fièvre, il est vrai que le fait de prendre un bain froid, de boire beaucoup de liquide ou de faire ce que les médecins prescrivent peut être efficace. La fièvre baisse, mais il faut encore trouver un remède à la maladie.

À mon avis, les déficits qui accablent le Canada sont comme la fièvre. Les compressions de dépenses ont le même effet qu'un bain froid. Elles font baisser la fièvre et visent à régler cette partie du problème. Cependant, le mal sous-jacent qui accable l'économie canadienne, c'est le fait que, depuis un certain nombre d'années, nous avons été victimes de la récession et d'une faible croissance économique.

Quand on examine les dépenses, les recettes et les emprunts du gouvernement, on constate que nos problèmes ont commencé lorsque les recettes ont chuté considérablement. Elles ont baissé trop rapidement pour qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse rectifier la situation en réduisant les dépenses.

Nous avons vraiment un problème de baisse des recettes. Non pas parce que les taux d'imposition n'étaient pas assez élevés, mais parce que l'économie ne générerait pas assez de richesse, de sorte que la part de l'État s'est mise à diminuer en même temps que celle du secteur privé. La maladie sous-jacente dont nous parlons ne tient donc pas à la dette ou au déficit, mais à la faiblesse existant dans l'économie canadienne elle-même.

Voilà pourquoi il faut vraiment chercher dans le budget un plan de relance économique. Si nous n'y trouvons pas de plan montrant où se fera la croissance et où se créeront les emplois qui généreront des revenus imposables le déficit que nous connaissons aujourd'hui va susciter les hausses d'impôt et devenir un problème qui deviendra effectivement insurmontable.

Même s'il s'agit peut-être d'un budget provisoire en attendant que le parti ministériel se choisisse un nouveau chef, le plus grand défaut que l'on constate dans le dernier budget, c'est qu'il n'a ni plan ni orientation. Il ne nous dit pas d'où viendront la croissance et la prospérité économiques pour que nous puissions remédier à ce problème fondamental qui mine notre économie.

Pour terminer, et cette fois-ci je termine vraiment, je ne peux m'empêcher de relever le déficit final prévu dans les projections de déficit établies pour les cinq prochaines années dans le budget et de constater que selon le plan du ministre actuel, nous en arriverons quand même après cinq ans à un déficit de 8 milliards de dollars pour l'année 1997-1998.

Je trouve donc déconcertant de voir les engagements que prennent deux de ses collègues du Cabinet dans leur campagne à la direction du parti. La ministre de la Défense nationale assure qu'elle peut éliminer le déficit en cinq ans, tandis que son collègue de l'Environnement prétend pouvoir y parvenir en quatre ans. L'homme qui est chargé de tout le dossier, le ministre des Finances, dépose pour sa part un budget dans lequel il prévoit